

Décret exécutif du 3 novembre 1990 portant nomination d'un sous-directeur au ministère des affaires religieuses.

Par décret exécutif du 3 novembre 1990, M. Mahmoud Zouaï est nommé sous-directeur des moyens généraux au ministère des affaires religieuses.

Décret exécutif du 3 novembre 1990 portant nomination du directeur de l'Ecole nationale d'administration au ministère aux universités.

Par décret exécutif du 3 novembre 1990, M. Abdelaziz Djerad est nommé directeur de l'Ecole nationale d'administration au ministère aux universités.

Décret exécutif du 3 novembre 1990 portant nomination du directeur de cabinet du ministre de la jeunesse.

Par décret exécutif du 3 novembre 1990, M. Eliès Ouibrahim est nommé directeur de cabinet du ministre de la jeunesse.

Décret exécutif du 3 novembre 1990 portant nomination d'un délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya de Khenchela.

Par décret exécutif du 3 novembre 1990, M. Mohamed Ghalem est nommé délégué à l'emploi des jeunes à la wilaya de Khenchela.

Décrets présidentiels du 27 mars 1990, portant acquisition de la nationalité algérienne, (rectificatif).

J.O n° 18 du 2 mai 1990

Page 535, 1ère colonne, 29ème ligne :

Au lieu de :

.....El Djaber Dhalal né....

Lire :

.....El Djaber Dhalal née...

(le reste sans changement)

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Arrêtés du 3 novembre 1990 portant nomination de chargés d'études et de synthèse au cabinet du ministre des affaires étrangères.

Par arrêté du 3 novembre 1990 du ministre des affaires étrangères, M. Abdelkarim Benhassine est nommé chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre des affaires étrangères.

Par arrêté du 3 novembre 1990 du ministre des affaires étrangères, M. Ahmed Ouyahia est nommé chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre des affaires étrangères.

Par arrêté du 3 novembre 1990 du ministre des affaires étrangères, M. Abdellah Baali est nommé chargé d'études et de synthèse au cabinet du ministre des affaires étrangères.

MINISTERE DE LA JEUNESSE

Arrêté du 1^{er} septembre 1990 portant nomination du chef de cabinet du ministre de la jeunesse (rectificatif), p.

J.O.n° 38 du 5 septembre 1990

Page 1051, 1ère colonne, 2ème ligne :

Au lieu de :

M. Salah Rekouche est nommé.....

Lire :

M. Mohamed Salah Rekouche est nommé.....

(Le reste sans changement)